LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Vendredi 29 Novembre 1918

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-30. - Rédaction 2-72 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.272

Le Voyage du roi George

Le voyage de George V en France et son séjour à Paris nous permettent de témoigner notre profonde gratitude envers cette noble et loyale puissance britannique qui fut notre première grande alliée dès la violation de la neutralité de la Belgique et qui doit être considérée comme une des plus précieuses ouvrières de la victoire.

Dans son incroyable suffisance et dans le stupide entêtement d'un orgueil national qui touchait à la démence, l'Allemagne a certes commis bien des fautes du premier au dernier jour de cette guerre : presque autant de fautes que de crimes, ce qui n'est pas peu dire. Mais l'une de ses plus grandes fautes, sinon la plus grande, ce fut de sous-estimer la valeur d'une intervention de la Grande-Bretagne dans le sanglant conflit provoqué par Vienne sur l'ordre de Berlin. De la lecture des documents diplomatiques publiés par le nouveau gouvernement bavarois, il ressort que, à l'heure où la conflagration fut déchaînée, les dirigeants militaires de l'Allemagne envisagèrent l'éventualité de cette intervention britannique et qu'ils l'envisagèrent avec une légèreté d'esprit véritablement stupéfiante.

Le rapport du ministre de Bavière à Berlin Lerchenfeld, en date du 4 août 1914, donnait entre autres indications édifiantes celle-ci : « L'Allemagne ne peut pas respecter la neutralité de la Belgique. Le chef de l'état-major général a déclaré que *même la neutralité de l'Angleterre serait un prix trop élevé du respect de la neutralité belge*, car une guerre offensive contre la France n'est possible que sur la ligne de la Belgique. » Les Boches n'hésitèrent donc pas à faire fi du traité international où le chancelier de Bethmann-Hollweg ne voyait qu'un misérable chiffon de papier. « Tant pis pour l'Angleterre, se disaient-ils, si l'Angleterre se met en branle pour si peu ! » L'Angleterre entra en ligne en effet et ce fut tant pis pour l'Allemagne.

La puissance infâme qui s'effondre aujourd'hui doit avoir le regret cuisant de son aveuglement d'alors, car elle sait ce que l'intervention britannique lui a coûté. Nous savons, nous aussi, quelle a été l'importance de ce facteur dans la lutte qui s'est poursuivie durant cinquante et un mois et nous savons quelle décisive influence l'action maritime et militaire de la Grande-Bretagne a eue sur les destinées de la guerre. Comment pourrions-nous oublier jamais la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers nos amis et alliés d'outre-Manche ?

Nous ne faisons qu'acquitter une très faible partie de cette dette en acclamant le roi George, son gouvernement et son Parlement, ainsi que les représentants de la flotte et de l'armée britanniques. La marine britannique nous a donné la liberté des mers et a acculé nos ennemis à la disette. L'armée britannique dont le kaiser faisait des gorges chaudes alors qu'elle ne lui apparaissait que comme une *méprisable petite armée* a réalisé les plus magnifiques exploits non pas seulement sur le front de France et de Belgique, mais aussi sur tous les fronts où la guerre a fait rage, depuis la mer du Nord jusqu'en Asie Mineure. C'est donc d'un cœur unanime que les Français crient aujourd'hui sur le passage de leurs hôtes illustres : « Hurrah pour la Grande-Bretagne ! »

CAMILLE FERDY.

Les Origines de la Guerre

Bethman-Holweg essaie de dégager sa responsabilité

Bâle, 28 Novembre.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* dit : Von Bethmann-Hollweg parlant des révélations bavaroises sur les origines de la guerre présente un long plaidoyer *pro domo*. Il déclare notamment qu'il est exact que le gouvernement allemand, le kaiser et les milieux militaires ont approuvé l'intention de l'Autriche de punir la Serbie de l'attentat de Serajevo. Lui, personnellement, ne connut pas l'ultimatum autrichien avant sa remise.

Von Bethmann-Hollweg répète que l'Allemagne avait fait, pour localiser le conflit, de nombreux efforts qui échouèrent devant l'intention arrêtée de la Russie d'amener la guerre. Il reconnaît que les provocations des pangermanistes allemands, les discours du kaiser, la politique navale de l'Allemagne et les défauts de la politique intérieure allemande contribuèrent à faire naître l'atmosphère d'orage qui précéda la guerre. Il affirme qu'il avait loyalement et franchement parlé le 4 août 1914 au sujet de la Belgique. Il n'a rien à retrancher, ni à ajouter à ce qu'il avait dit alors.

Von Bethmann-Hollweg ajoute qu'il souhaite personnellement voir établir une cour de justice impartiale devant laquelle il pourrait aider à l'établissement de la vérité.

En attendant la Paix...

Je ne suis pas de l'avis de celui qui disait qu'il ne faut pas se plaindre de ce que les fonctionnaires ne travaillent pas, attendu qu'un fonctionnaire qui ne fait rien est bien moins dangereux qu'un fonctionnaire qui travaille, parce qu'au moins il ne risque pas de faire des bêtises.

Je voudrais qu'il n'y eût en France, dans la nouvelle France qui va naître (paraît-il) de la Victoire, qu'un très petit nombre de fonctionnaires — tout juste de quoi faire marcher les services — mais que ces fonctionnaires :

1° Ne considérassent pas leur besogne comme un châtiment ;

2° L'Etat qui les paie comme un caissier chargé d'assurer leur existence ;

3° Le public comme un ennemi dont il faut se débarrasser par tous les moyens.

Pour être bien servi, il faut bien payer ses serviteurs ; or, l'Etat français donne aux siens des salaires de famine.

Savez-vous ce que gagne un instituteur français ? De 1.100 à 2.200 francs par an. Savez-vous ce que gagne un instituteur allemand ? De 3.125 à 5.750 francs par an.

Je cite ces chiffres parce qu'ils ont été rappelés à propos de l'Alsace-Lorraine ; mais on peut continuer la comparaison sur toute l'échelle du fonctionnarisme d'Etat.

Le fonctionnarisme, la bureaucratie, sont des maux nécessaires. On ne peut songer à les supprimer, mais il faudrait arriver à les rendre acceptables.

Pour cela, il n'y a qu'un moyen : payer les fonctionnaires, tous les fonctionnaires, assez largement pour qu'on ait le droit de leur demander de faire quelque chose, et celui de les mettre à la porte s'ils ne veulent rien faire.

Et aussi pour qu'ils ne soient plus dans le cas de répondre comme ce rédacteur de ministère au ministre qui s'étonnait qu'il eût une chemise râpée :

— Ah ! monsieur le ministre, si vous voyiez mes chaussettes...

ANDRE NEGIS.

Le maréchal Foch à Strasbourg

Strasbourg, 28 Novembre.

Le maréchal Foch a été reçu hier à Strasbourg où l'accueil le plus émouvant lui a été fait.

En descendant de son train, il a été salué par la *Marseillaise*, exécutée par la musique du 4e zouaves, dont un bataillon rendait les honneurs. Il est monté à cheval et a pris la tête du cortège, suivi des généraux de Castelnau, Weygand et Vandenberg, Alsacien d'origine, très aimé de ses compatriotes. Le général Gouraud, rappelé par un deuil cruel, était absent.

Sur l'Esplanade, les troupes de la 20e division, général Descoye et la 131e division, général Chauvet, rangées en colonnes de compagnie étaient massées, l'artillerie et la cavalerie divisionnaires alignées derrière l'infanterie.

Le maréchal avec sa suite et l'état-major passe à cheval sur le front des troupes. Puis il met pied à terre et remet au général Vandenberg les insignes de grand officier de la Légion d'honneur. Le défilé a lieu ensuite aux sons de la marche *Vous avez pris l'Alsace et la Lorraine*.

La revue terminée, le cortège se rend place Kléber. Six drapeaux accompagnés de leur garde et des musiques pénètrent dans un large rectangle tenu libre par un cordon de troupes.

Le maréchal s'avance vers la statue. Il tient à la main le sabre de Kléber lui-même, à large lame recourbée, pieusement conservé par une famille alsacienne, et qui sera remis au musée de Strasbourg. Il salue l'effigie du glorieux général puis se place face à elle tandis que les drapeaux viennent se ranger au pied du monument.

Au commandement : Au Drapeau ! la sonnerie réglementaire éclate puis la *Marseillaise* jouée par six musiques. De tous les coins de la place, des fenêtres, des rues avoisinantes monte un grand cri : Vive la France !

Minute inoubliable.

Au palais du gouvernement le maréchal va ensuite recevoir les délégations locales. C'est enfin à la cathédrale, une cérémonie à peu près semblable à la réception du maréchal Pétain.

A la sortie de la cathédrale le maréchal a été acclamé.

Partout sur son passage dans Strasbourg, le chef suprême des armées alliées a recueilli de la part de la population des témoignages enthousiastes de sympathie, d'admiration et de reconnaissance.

LE RETOUR DES PRISONNIERS

Dunkerque, 28 Novembre.

Un important convoi de prisonniers français a débarqué, à 1 heure, amenés de Hollande par un vapeur. La population leur a fait un accueil de chaleureuse sympathie. Ces prisonniers étaient internés au camp de Frederiksfeld, presque tous appartiennent aux régions du Nord ou de la Bretagne.

Le roi d'Angleterre à Paris

L'ENTHOUSIASME DE LA CAPITALE

Londres, 28 Novembre.

On affirme de bonne source que le président Wilson arrivera probablement à Plymouth entre le 9 et le 11 décembre et y passera en revue un groupe important d'unités navales britanniques.

Le séjour du président en Europe ne serait pas prolongé longtemps et il ne pourra pas par suite prendre une part directe aux discussions de la conférence de la paix. Il remettra ce soin au colonel House et à M. Lansing.

LA SITUATION

— *De notre correspondant particulier* —

Paris, 28 Novembre.

On a eu beau répéter à temps que nous serions surpris par la paix, comme nous l'avions été par la guerre, ces avertissements n'ont servi à rien. Le Parlement, qui reproche au gouvernement de n'avoir pas pris les mesures nécessaires en vue du rapatriement de nos 460.000 prisonniers, n'a pas trouvé lui-même le temps de voter la loi sur les pensions des mutilés ou des veuves, ni celle sur la réparation des dommages. Si bien que les responsabilités sont au moins égales des deux côtés. Pour si lourdes qu'elles soient, elles ne sauraient cependant faire oublier celles encourues par les Boches et qui apparaissent effroyables au récit de nos malheureux prisonniers.

Le gouvernement a promis hier, par l'organe de M. Ignace, de multiplier les efforts en vue de leur rapatriement qui doit prendre de 36 à 40 jours.

On verra après pour les comptes à régler avec l'Allemagne, à laquelle il était nécessaire de faire entendre l'avertissement que le porte-parole du gouvernement français a laissé tomber du haut de la tribune de la Chambre des députés.

Il faut que nos ennemis comprennent que nous ne sommes pas disposés à nous prêter à leur comédie ou à nous laisser prendre à leur manœuvre de chantage.

L'Allemagne est vaincue. Ses responsabilités sont établies d'une manière écrasante. Elle doit payer et elle paiera.

MARIUS RICHARD

L'Allemagne à genoux

Un plaidoyer d'Erzberger

New-York, 28 Novembre.

Mathias Erzberger, dans une interview accordée au correspondant du *New-York World*, a déclaré :

Nous ne pouvions plus continuer sans aller à un désastre.

Foch ne semblait pas croire à notre sincérité.

Il pensait à une ruse allemande et ne se rendait pas compte que nous étions forcés de signer l'armistice à n'importe quelles conditions, parce que l'Allemagne avait besoin de la paix.

Notre tâche est maintenant de faire face à nos obligations.

Je ne vois pas comment nous pourrions le faire sans affaiblir le pays à un tel point qu'une grave crise politique éclatera.

La Conférence de la Paix

Elle aura lieu à Paris et durera environ trois mois. — La délégation britannique comptera mille personnes environ.

Londres, 28 Novembre.

En dépit de toutes informations contraires, écrit l'*Evening Standard*, la conférence de la paix n'aura pas lieu à Versailles, mais au quai d'Orsay.

M. Lloyd George ira à Paris au commencement du mois prochain et son arrivée coïncidera avec celle du président Wilson. Aussitôt que tous les délégués seront réunis, c'est-à-dire, croit-on, dans le cours de la quinzaine prochaine, les séances préliminaires à la grande conférence de la paix commenceront.

Le premier devoir des délégués sera de nommer des Commissions chargées d'étudier en détail les différents sujets et de présenter des rapports à la conférence dont les délibérations auront un caractère définitif. On évalue à trois mois la période nécessaire à la conférence pour achever ses travaux de sorte qu'on ne doit pas attendre la signature du traité de paix avant le mois d'avril.

Le même journal dit ensuite que les délégués anglais seront MM. Lloyd George, Bonar Law, Balfour, lord Reading et probablement lord Curzon et M. Barnes, ainsi qu'un représentant travailliste non encore désigné, mais qui pourrait être M. Jh. Thomas.

Londres, 28 Novembre.

On a donné le chiffre de 450 à 500 personnes comme composant la délégation britannique de la paix et le personnel qui lui est attaché. Ce chiffre ne comprend pas le personnel auxiliaire qui accroîtra encore fortement cet effectif, étant donné ce nombre assez élevé de personnes. On a jugé nécessaire de recourir à une combinaison spéciale qui permettra d'éviter pour leur logement et leur nourriture, à Paris, des frais exorbitants.

Le Foreign Office a donc demandé au ministre britannique du Ravitaillement de prendre les dispositions nécessaires pour l'entretien de ce personnel. M. Arthur Towla, secrétaire adjoint des sections des poissons, des fruits et des légumes au ministère du Ravitaillement, s'est rendu samedi à Paris d'où il est revenu hier mardi, après avoir pris toutes les dispositions.

On sait que le gouvernement français a réquisitionné pour la délégation deux hôtels peu éloignés l'un de l'autre, dont l'un sera aménagé pour quatre cents hôtes avec le personnel adéquat et dont l'autre, avec une maison qui lui fait face, abritera le personnel.

Ajoutons que la Chambre des Communes a mis à la disposition du ministère britannique du Ravitaillement, pendant la durée de l'ajournement des Chambres, toute la brigade de ses cuisines et de son économat. Les chefs cuisiniers de deux hôtels parisiens réquisitionnés seront français, mais le reste du personnel sera britannique.

On estime que ces arrangements permettront d'économiser la moitié environ de ce qu'on aurait eu autrement à payer. De cette manière, des milliers de livres sterling ne sortiront pas du Trésor britannique. On achètera à Paris les aliments frais, mais c'est le bureau des cantines de l'armée et de la marine qui assurera toutes les autres fournitures.

Elle aura lieu avant la date prévue

Londres, 28 Novembre.

Selon l'agence Reuter, il se pourrait que la Conférence de la paix se réunit plus tôt qu'il n'était prévu parce que beaucoup des préparatifs nécessaires sont dès à présent terminés.

La paix serait signée dans quatre mois

Paris, 28 Novembre.

On confirme que la Conférence de la Paix aura lieu au quai d'Orsay et non à Versailles.

La Conférence durerait trois mois et les signatures ne seraient pas échangées avant avril.

Une réunion interalliée à Londres

Paris, 28 Novembre.

M. Georges Clemenceau, président du Conseil et ministre de la Guerre, quittera Paris après-demain soir samedi, se rendant à Londres, auprès de M. Lloyd George.

Une invitation analogue a été également adressée à M. Orlando, président du Conseil italien, qui se rendra sous peu dans la capitale britannique.

Londres, 28 Novembre.

Le premier ministre se propose de revenir à Londres, afin de recevoir M. Clemenceau à son arrivée en Grande-Bretagne. On s'attend à ce que de chaleureuses manifestations populaires marquent l'arrivée du premier ministre français. Il est probable qu'un des sujets d'entretien entre les deux premiers ministres sera la date de la réunion de la Conférence de la Paix.

La rédaction du traité de paix

Londres, 28 Novembre.

Le correspondant parlementaire du *Daily Express*, après avoir démontré les inconvénients qui résulteraient dans l'opinion des milieux ministériels, d'une prolongation des pourparlers de la paix dit que la conférence de la paix hâtera la rédaction du traité de paix dans ses lignes générales.

Ce traité préliminaire sera signé aussitôt que possible, mais certaines dispositions seront prises pour constituer une police internationale chargée de veiller à son application. Des Commissions internationales s'occuperont des détails dont le règlement prendra un temps considérable. Ces organismes s'occuperont de questions d'une importance mondiale en dehors des conditions qui ne concernent que les puissances associées et centrales.

La science des hommes d'Etat du monde sera appelés afin de concevoir un arrangement par lequel une nouvelle guerre entre nations pourra être évitée. Les questions fiscales et le contrôle des matières premières du monde entier devront, entre autres dans le nombre des problèmes difficiles, être discutés par ces Commissions. Il est bien évident que la signature du traité de paix ne pourra pas être retardée jusqu'à ce que toutes ces questions aient été réglées.

Le Sénat américain veut discuter les conditions de paix

New-York, 28 Novembre.

Emus à l'idée que les dépêches relatives à la conférence de la paix seront censurées, de nombreux sénateurs démocrates et républicains ont demandé la discussion au Sénat des conditions de la paix lorsque les délégués seront nommés.

La paix et le parti ouvrier anglais

Londres, 28 Novembre.

Le parti ouvrier lance un manifeste électoral dans lequel il réclame une paix de coopération internationale se déclarant absolument opposé à toute forme de diplomatie secrète ou de guerre économique.

Le manifeste réclame qu'un élément essentiel du traité de paix soit une charte internationale du travail faisant partie intégrante de l'organisme de la Société des peuples libres.

Il flétrit toute intervention sur le continent en faveur d'une réaction, réclame le retrait immédiat des troupes alliées opérant en Russie, le rétablissement immédiat de toutes les libertés civiles et industrielles suspendues au cours de la guerre, la mise en liberté des prisonniers politiques, la nationalisation des terres, la construction par l'Etat d'un million de nouvelles maisons, un impôt spécial sur le capital afin de payer les dettes de la guerre, l'égalité des sexes, la nationalisation des mines, des voies ferrées, des transports maritimes, etc.

Paris acclame le roi d'Angleterre

Paris, 28 Novembre.

Paris a fait aujourd'hui au roi d'Angleterre et à ses deux fils le prince de Galles et le prince Albert, un grandiose et chaleureux accueil. La ville tout entière pavoisée à son aspect des grandes journées historiques.

Les manifestations spontanées en l'honneur de nos alliés surpassent par leur nombre et par leur enthousiasme les beaux élans de l'Entente cordiale, qua provoquée la précédente visite du souverain britannique à Paris en avril 1914, trois mois avant la déclaration de guerre.

Sur toutes les voies que parcourt le cortège royal, c'est une profusion de drapeaux, d'oriflammes et d'écussons gigantesques aux couleurs et aux armes de la nation amie.

La gare du Bois de Boulogne est fort élégamment ornée. Le quai, l'escalier et les salles d'attente sont également décorés de plantes vertes et de drapeaux. La Garde Républicaine à pied et à cheval a pris position avec la musique de la légion aux abords de la gare.

La haie d'honneur

Les officiers des armées alliées en situation officielle à Parie, assistent à l'entrée du roi. Ceux de l'armée britannique se tiennent entre l'état-major du gouverneur et celui de la 66e division.

Les officiers des autres nations alliées ont pris place sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe, face à l'entrée de l'avenue Kléber où sont massés les bataillons du génie, les batteries lourdes et de campagne de la 66e division.

De la gare du bois de Boulogne à la place de l'Etoile, les troupes avec drapeau et musique sont ainsi disposées : Sous les ordres du général Brissaud Desmaillet, les 6e, 27e, 67e, 28e, 5e, 24e, 64e bataillons de chasseurs, la 15e division sous les ordres du général Arbanère comprenant les 10es, 56e, 134e, 106e d'infanterie. De la place de l'Etoile au ministère des Affaires étrangères, la 31e division sous les ordres du général Martin comprenant les 81e, 96e, 122e d'infanterie ; la 5e division de cavalerie sous les ordres du général Simon comprenant les 16e, 22e dragons, les 9e, 29e, 5e, 15e chasseurs, les groupes cyclistes de la division, ainsi que les sapeurs cyclistes ; sous les ordres du colonel Chazolles, des détachements des 24e, 28e dragons, du 16e chasseurs, des 1er, 5e, 12e, 10e, 16e, 7e hussards, 1er et 4e spahis.

Cette haie d'honneur a été spécialement choisie parmi les troupes d'élite du général Debeney qui ont combattu dans les Flandres, sur l'Aisne et sur la Somme, en liaison avec les armées anglaises du général Rawlinson.

De place en place, les détachements sont séparés par les trophées de la victoire : canons, obusiers, petits tanks, minnenwerfers enlevés à l'ennemi par la 10e armée. Cette réception de bienvenue est aussi une réception triomphale.

L'arrivée du train royal

Le train royal entre en gare exactement à 2 h. 20. Au loin le canon tonne, les clairons sonnent aux champs, puis la musique de la garde joue le *God save the King*. Les troupes présentes rendent les honneurs. Le roi a été reçu par le président de la République, les présidents du Sénat et de la Chambre des Députés, le président du Conseil, les ministres des Affaires Etrangères, de la Marine, de l'Armement, le préfet de la Seine, le préfet de police, les présidents du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine.

Le roi avait revêtu l'uniforme kaki de général anglais en petite tenue. Le prince de Galles et le prince Albert étaient en petite tenue d'officier anglais.

Au moment où le roi George, les princes et le président apparaissent sur le terre-plain de la gare, les troupes qui rendent les honneurs sous les ordres du général Moinier, gouverneur militaire de Paris, présentent les armes, pendant que les tambours et les clairons battent et sonnent aux champs. Des vivats, des hourras partent de la foule, les cris de : Vive le roi ! Vive l'Angleterre ! se font entendre. Les deux chefs d'Etat saluent les spectateurs.

Le roi descend le premier du vagon-salon ; les princes de Galles et Albert le suivent. Le président de la République s'avance vers le roi. Les deux chefs d'Etat se serrent très cordialement la main en échangent des paroles de bienvenue et de remerciements. Les présentations sont alors faites.

Le cortège se forme et se dirige vers la sortie de la gare où attendent les voitures. La musique de la Garde exécute la *Marseillaise*. Le roi prend place dans une victoria attelée de deux superbes chevaux noirs et dont la capote est baissée malgré que la pluie n'ait pas complètement cessé de tomber.

Le cortège

Le président de la République s'assied à sa gauche. Le cortège est ainsi composé :

1er landau, le prince de Galles et le prince Albert, le général Legrat, le général Duparge.

2e landau, lord Derby, M. Clemenceau, lieutenant-colonel Rinault, M. Sainsère.

3e landau, sir Friderik Ponsonby, M. Pichon, le capitaine de frégate Stotz, le commandant Porcier.

4e landau, l'honorable sir Erik Keppel earl of Grower, commandant de Ginay.

5e landau, sir Charles Cusy, colonel Wigram, capitaine de corvette Sayve.

6e landau, lieutenant Hamilton, major Ormie.

Les souverains et Clemenceau acclamés

Un escadron de cuirassiers entoure le cortège au passage duquel les musiques jouent le *God save the King* et la *Marseillaise*. L'enthousiasme est indescriptible. De toutes parts s'élèvent les cris de : Vive le roi ! Vive l'Angleterre ! Vive le président ! Vive la France ! Au moment où les deux princes montent à leur tour dans la seconde voiture, les mêmes acclamations retentissent à leur adresse.

M. Clemenceau qui prend place dans la troisième voiture, est également très acclamé aux cris de : Vive Clemenceau ! et lord Derby, ambassadeur d'Angleterre, qui prend place à sa droite, est à son tour l'objet de vives manifestation de sympathie. Le cortège se dirige vers l'Arc de Triomphe aux accents des hymnes nationaux.

Bien avant l'heure fixée pour le passage du roi d'Angleterre et malgré la pluie, une foule nombreuse se presse place de l'Etoile. Les fenêtres des immeubles qui bordent la place magnifiquement pavoisées, sont noires de monde. Tout autour de l'Arc de Triomphe les canons qui y sont placés sont pris d'assaut.

Tout à coup, une série de coups de canons se font entendre. Il est 2 heures 30. Un quart d'heure après un commandement retentit. Les cavaliers mettent sabre au clair et bientôt débouche de l'avenue du bois de Boulogne la première voiture du cortège, précédée et suivie par des gardes de Paris. Les trompettes du 22e dragons jouent un air guerrier et une immense ovation accueille le souverain et ses fils qui saluent aimablement. Les cris de : Vive l'Angleterre ! et vivent les Alliés se mêlent à ceux de : Vive la France ! Vive Poincaré !

M. Clemenceau est l'objet également de chaleureuses acclamations. Le cortège se dirige vers l'Arc de Triomphe, qu'il contourne à droite, pour disparaître bientôt par l'avenue des Champs-Elysées.

Après le défilé des cavaliers, qui formaient la haie, se rassemblent et, aux sons des trompettes défilent devant la foule, dont l'enthousiasme envers ces vaillants poilus venus spécialement du front, est indescriptible.

Tout le long de l'avenue des Champs-Elysées, une foule considérable s'est massée derrière un imposant service d'ordre composé de troupes d'infanterie et de dragons qui la contiennent difficilement.

A 2 heures 30, le cortège fait son apparition à l'extrémité de l'avenue des Champs-Elysées.

Il est salué par un tonnerre d'applaudissements et d'acclamations.

Au passage du roi et de M. Poincaré, les chapeaux, les mouchoirs s'agitent, tandis que la musique d'un régiment d'infanterie, placée à quelque distance du rond-point des Champs-Elysées, joue la *Marseillaise* et le *God save the King*.

Place de la Concorde

Place de la Concorde, dès une heure et demie, une foule de plus en plus compacte attend l'arrivée du cortège royal. La piste formée par les deux cordons de soldats est un immense arc de cercle. A droite, la garde à cheval et un escadron du 29e chasseurs à cheval, dont le fanion porte la Croix de guerre. A gauche, du côté de la Seine, de la garde à pied et des fantassins.

Soudain, un coup de canon, un second, un troisième. Les cavaliers montent en selle et mettent sabre au clair. Les clairons sonnent : Garde à vous ! et : Au drapeau ! Les soldats présentent les armes. Des coups de canon se succèdent, un peloton de gardes républicains passe, précédé d'agents cyclistes. Un long cri de : Vive le roi ! sort de toutes les poitrines. Le cortège surgit des Champs-Elysées et, par un large virage, gagne le pont de la Concorde.

La foule manifeste avec enthousiasme. Vivent les Alliés ! Vive l'Angleterre ! Vive la France ! sont les cris les plus fréquents. Un groupe de permissionnaires écossais est acclamé et répond en acclamant l'officier qui commande le détachement du 29e chasseurs. La foule se sépare sans bousculades en bon ordre.

Au ministère des Affaires étrangères

Une foule énorme stationne aux environs du ministère des Affaires Etrangères. Dans la cour d'honneur du ministère, une garde d'honneur était formée par un détachement de la garde républicaine, du 27e bataillon de chasseurs à pied qui porte la fourragère rouge. Une haie d'honneur à l'extérieur était faite par le 96e d'infanterie, le 23e dragons avec fanions et lances et le 2e chasseurs d'Afrique. Le canon tonne et le pavillon royal anglais est arboré en haut de la porte principale du ministère.

Bientôt de tous côtés, les vivats et les acclamations éclatent. A 2 h. 55, le cortège apparaît aux cris de : Vive le roi ! qui salue la foule. Les princes royaux d'Angleterre sont également très acclamés, ainsi que M. Clemenceau qui est l'objet d'ovations enthousiastes.

Le roi et le président de la République font leur entrée dans la cour d'honneur du ministère des Affaires Etrangères, à 3 heures précises. La fanfare des chasseurs sonne aux champs.

MM. William Martin, directeur du protocole, et de Fouquières, accueillent le souverain au palais d'Orsay. La musique joue le *God save the King*, puis reprend peu après la *Marseillaise*. Après la victoria présidentielle, viennent les landaux où ont pris place le prince de Galles et le prince Albert. Tous les personnages du cortège entrent au ministère des Affaires Etrangères. Quelques minutes après, M. Poincaré en repart accompagné du général Duparge, puis M. Clemenceau et le général Mordacq, son chef de cabinet, lord Derby, etc. Une foule nombreuse se pressait aux abords du quai d'Orsay. Elle a accueilli chaleureusement le roi d'Angleterre.

Le roi d'Angleterre, après avoir pris quelques instants de repos au Palais du minis-

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 29 Novembre — 115 —

CRUELLE ERREUR

DEUXIEME PARTIE

Désireuse de dissimuler ses ferments de légitime vengeance, elle força l'expression de sa physionomie en aménité pitoyable.

— Remettez-vous, ma chère, fit-elle, doucereuse. Je ne vous parlerai plus de ce passé trop pénible. Songeons seulement à la joie de pouvoir réparer l'injustice, les cruautés d'un sort immérité.

« Je vous l'ait dit tout à l'heure, je verrai M. Paul de Clairville, et, d'avance, mon affection lui est acquise, s'il en est vraiment digne.

— Merci, merci pour lui, ma chère Marguerite, pour moi aussi, puisque j'ai assumé le très doux devoir de l'adopter moralement.

— C'est une bonne action et une réparation légitime.

Sur cette conclusion, la cantatrice affecta la plus grande tranquillité d'esprit.

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

Mme de Changis, profondément troublée, se remettait difficilement, en dépit des efforts de sa volonté tendue.

Enfin elle redevint plus calme, prononça quelques mots d'au revoir affectueux, puis se retira.

En rentrant dans sa luxueuse demeure, elle voulut causer avec son pseudo-fils.

— Mon cher enfant, lui dit-elle, vous verrez prochainement la belle amie que nous avons rencontrée hier. Elle a beaucoup connu, jadis, votre malheureux père, elle vous en parlera.

— Vraiment ? fit Cosmétique, saisi d'une secrète inquiétude.

— Oui, lorsque vous étiez au collège de Vannes, mon amie recevait souvent M. Jean de Clairville. Elle sera très heureuse de pouvoir vous parler de lui.

— Et moi, de l'entendre, affirma l'aigrefin.

Il venait de penser judicieusement qu'il s'instruirait ainsi sur le prétendu père dont il ignorait à peu près toute l'histoire.

La marquise, sans remarquer l'expression de gêne empreinte sur les traits du misérable, continuait :

— Mme Marguerite est bonne, très riche, pourvue de relations éblouissantes. Et si elle vous veut du bien, vous n'aurez qu'à vous féliciter de la connaître.

— J'en suis certain.

En produisant cette nouvelle affirmation, Cosmétique pensait tout le contraire.

La marquise l'ayant quitté, il s'en fut retrouver François de Changis sur la plage, dans le but de distraire son esprit de ses préoccupations troublantes.

Les deux jeunes gens, bientôt rejoints par le marquis, s'éloignèrent vers le haut de la falaise, en devisant gaiement.

Le soir-même, le faux Paul de Clairville, retiré dans sa chambre, écrivait une nouvelle lettre à Finot. Le malandrin confiait à son maître complice son embarras et ses anxiétés. Il le priait instamment de lui adresser, par retour du courrier, la relation de tous les détails connus sur l'enfance du véritable Paul, et sur l'existence de son père.

Cette lettre parvint à Finot vingt-quatre heures plus tard.

Or, ce jour-là justement le débitant se préparait à expédier son fils Louis à Croix-de-Vie. Une dépêche de M. de Changis, désireux de connaître le futur régisseur du domaine de Nesles, le convoquait auprès de lui.

« Bigre ! maugréa Finot en relisant la lettre de Cosmétique, la présence de cette Mme Marguerite et son immixtion dans nos petites affaires pourraient bien constituer de sérieux obstacles à la réussite de nos plans.

« Mais qui peut être cette femme riche ?... très belle, vivant sans mari, sans enfant ?...

« Elle a beaucoup connu Jean de Clairville elle est très liée avec Mme de Changis ?

« Tout ça sent diablement le redoutable passé, l'affaire Dubreuil ...Serait-ce l'ex-femme de celui-ci qui ressusciterait, après quinze années de disparition consacrée ?

« Ce serait, dans ce cas, un adversaire des plus dangereux. Il faudrait connaître sa véritable personnalité ?...»

Au moment où Finot conclait par ce point d'interrogation, son fils Louis descendait du premier étage, en tenue de voyage.

— Ah ! te voilà prêt, fit le débitant.

— Oui, très en avance, remarqua l'ex-bookmaker. Le train de Thouars part à onze heures.

— Et il en est dix à peine. Tu as encore une demi-heure à perdre ...Eh bien, nous allons l'employer utilement. Attends-moi.

Et Finot interpella sa femme :

— Dis donc, ma belle Arlette, j'ai besoin de causer avec ton fiston avant de l'embarquer. Nous allons monter, ne nous dérange sous aucun prétexte.

— Entendu, vieux bavard ! repartit la débitante en souriant.

Finot et son fils montèrent au premier étage, s'enfermèrent pour un entretien mystérieux.

— Tu as bien compris ? conclut Finot en se levant. La mission est délicate, ton enquête doit être serrée, aussi complète que possible. Il me faut une certitude absolue, avant d'agir contre cette femme.

« Adresse les lettres poste restante, rue du Louvre, au nom de Mme Arlette. Ta mère ira les retirer.

— C'est noté, certifia Louis.

Cinq minutes plus tard, il sautait dans un taxi-auto et filait vers la gare Montparnasse.

Finot, momentanément tranquillisé, vint reprendre sa place au comptoir. Les clients étaient rares en ce moment, et il en profita pour ouvrir un journal.

Tout à coup, ses yeux cillèrent, toute sa face de fouine se plissa, se contracta d'une expression de colère.

— Nom d'une pipe ! s'exclama-t-il imprudemment, encore un coup raté, quelle déveine !...

Puis, s'apercevant de la mine ahurie de son garçon, qui le regardait, interloqué, il s'efforça de se ressaisir.

La tête basse, pour dissimuler la contraction de ses traits, il relut avec une extrême attention cette stupéfiante nouvelle :

« Nous sommes heureux d'apprendre le rétablissement certain du jeune et sympathique aviateur Paul Dartois, dont la vie semblait en danger, depuis son terrible accident d'Issy-les-Moulineaux.

« Après quelques jours d'observations, les éminents praticiens chargés de prodiguer leurs soins à l'intéressant blessé ont acquis la conviction que celui-ci n'était atteint d'aucune fracture de la colonne vertébrale, comme on l'avait craint d'abord.

« Les contusions dont souffrait le courageux homme de l'air ne présentent plus, fort heureusement, le moindre caractère de gravité.

« M. Paul Dartois s'est fait transporter à la campagne, où il achèvera rapidement sa convalescence.

« D'autre part, l'enquête approfondie faite sur les débris de l'appareil a permis de constater la trace d'un acte de criminelle malveillance.

« Ce fait est absolument corroboré par la disparition inexplicable de l'un des aides-mécaniciens, dont l'engagement d'ailleurs était tout récent. La justice informe. »

Cet article sensationnel était exact en tous points.

Paul Dartois, ramassé sanglant et inanimé sur le champ d'Issy, avait été transporté d'abord à l'ambulance spéciale des aviateurs, où il fut examiné de très près. Il portait de si horribles contusions près de l'omoplate et aux reins que les praticiens jugèrent son état des plus graves.

On le tranféra, dans la soirée, à l'hôpital Boucicaut, dans une chambre spéciale.

Trois heures plus tard, M. Alexis, informé par les journaux du soir, parut au chevet du blessé, accompagné de l'inspecteur Pardieu.

Les deux policiers trouvèrent auprès de l'aviateur le père Dartois, accablé de chagrin et d'inquiétude.

HENRI GERMAIN

(*La suite à demain.*)

tère des Affaires Etrangères, est allé, en compagnie du prince de Galles et du prince Albert, rendre visite au président de la République et à Mme Poincaré.

A l'Elysée

M. William-Martin, directeur du protocole, attendait le souverain et les princes au bas du perron qui, pour la circonstance, avait été, ainsi que la façade du Palais, décorés d'oriflammes et de trophées, de drapeaux aux couleurs de tous les pays alliés. A l'entrée du salon, le général Duparge, chef de la maison militaire, le commandant Nazareth et un des officiers d'ordonnance du président, après avoir salué S. M. George V et ses deux fils les ont conduits auprès du chef de l'Etat.

Le président de la République est venu audevant de ses hôtes illustres qui lui ont très affectueusement serré la main. Puis le roi, les jeunes princes et le président de la République se sont rendus dans le grand salon doré où ils se sont cordialement entretenus pendant environ trois quarts d'heure. Le roi s'est montré tout particulièrement touché de l'accueil enthousiaste qui lui a été fait ainsi qu'aux princes par la population parisienne ; il a renouvelé à M. Poincaré ses sentiments d'admiration pour la nation française qui a si vaillamment supporté les plus dures épreuves de la guerre.

En le remerciant, le président de la République a tenu à rappeler le rôle glorieux de la flotte et de l'armée britanniques qui, dès le début des hostilités, ont associé leurs efforts à ceux de l'armée et de la marine françaises.

Le roi et le président se sont montrés également heureux de constater une fois de plus que les périls partagés en commun par la France et l'Angleterre, avaient rendu plus étroite que jamais l'union de ces deux grands peuples, qui n'ont jamais lutté que pour la défense de la justice, du droit et de la liberté.

A 4 heures 30, le souverain et les princes ont pris congé du président de la République et de Mme Poincaré qui les ont accompagnés jusqu'au seuil du Palais. Au départ du roi, le même cérémonial a été observé qu'au moment de l'arrivée et les mêmes honneurs ont été rendus. Une foule énorme massée aux abords du palais présidentiel a longuement acclamé à l'arrivée et au départ le souverain qui a répondu à ces chaleureuses ovations par des saluts répétés.

A l'Ambassade d'Angleterre

A 5 heures précises, une auto fermée pénètre dans la cour de l'ambassade, le roi Georges V en descend. Il est en redingote. Le souverain britannique vient dans l'intimité prendre le thé avec l'ambassadeur et la comtesse de Derby.

Londres veut acclamer Foch avec Clemenceau

Londres, 28 Novembre.

Le correspondant parlementaire du *Daily Express* dit que le gouvernement britannique a le ferme espoir que le maréchal Foch pourra accompagner M. Clemenceau à Londres dimanche prochain. Ce n'est un secret pour personne, que le désir a été exprimé de pouvoir à la première occasion recevoir le grand soldat de France.

SÉNAT

Paris, 28 Novembre.

La séance est ouverte à 3 heures 45. **M. Antonin Dubost** préside

M. Dubost annonce qu'il a reçu un télégramme des étudiants alsaciens-lorrains envoyant à la haute assemblée leurs salutations respectueuses. (Longs applaudissements).

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain, 3 décembre, à 3 heures, et lève la séance en l'honneur du souverain de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Les Droits de Douane sur les Sucres suspendus

Paris, 28 Novembre.

La Commission des douanes de M. Viger a adopté le projet de loi voté par la Chambre, relatif à la suspension du droit de douane supplémentaire de 14 francs par 100 kilos sur les sucres étrangers.

Les Prix de l'Académie française

Paris, 28 Novembre.

L'Académie Française a décerné les prix suivants : Prix Montyon, 300 fr., à Giordani Louise, à Bastia ; fondation Marie Lasne, 300 fr., à Renucci Virginie, à Ajaccio ; prix Laussat, 350 fr., à Mossé Josué, à Marseille.

La Matinée de Bienfaisance des Variétés-Casino

Le grand régal artistique que nous avions annoncé, organisé par les élèves de l'Ecole Modèle de Télégraphie, 13, allées des Capucines, à l'occasion de la victoire, s'est déroulé, hier, devant une salle choisie et archicomble, sous la présidence de M. l'amiral Mornet, commandant de la Marine à Marseille, entouré de nombreuses personnalités.

La célèbre musique des Equipages de la Flotte, sous la direction de son éminent chef M. Mayan, jeta l'enthousiasme le plus profond aux accents de la *Marseillaise* et des hymnes alliés. Le 1er acte de *Lakmé* fut superbement interprété par la délicieuse Mlle Pinchon et l'excellent ténor, M. Angel. Les merveilleux artistes qui sont : Mmes Suzanne Chevalier, Alida Rouffe, Yvette Cherey, Loulou Hegoburu, Marcelle Neitzer, Josette Bernard, Jane Villia, d'Ambre ; MM. Fortuné cadet, Saint-Léon, Berval, Léon Marcel, Flavien, de Gerny ont été couverts d'applaudissements incessants et de fleurs.

M. Fortuné Barriel, le si avisé régisseur des Variétés-Casino ; M. Lestac, le distingué chef d'orchestre ; Mme Chantron-Vacca, accompagnatrice, professeur de chant ont contribué dans une large mesure au succès de cette brillante matinée dont le produit a été remis entre les mains de M. le préfet.

Encore un faux major en Conseil de Guerre

Il est condamné à six ans de réclusion

Une affaire qui rappelle dans ses détails celle du faux major Vacher a été jugée hier par le premier Conseil de guerre que présidait M. le colonel Mollard. Il s'agit du soldat de 2e classe Reine Félix, du 27e chasseurs alpins, originaire de Paris, âgé de 40 ans.

Mobilisé au 67e chasseurs à Villefranche-sur-Mer, il déserta quelques mois plus tard, ce qui lui valut, du Conseil de guerre de la 15e région, en septembre 1915, une condamnation à 4 ans de travaux publics. Sa suspension de peine obtenue, il fut dirigé sous escorte de gendarmes, sur les 27e chasseurs, aux armées. Evacué en septembre 1916 pour maladie, il fut soigné à Amiens puis à Lisieux où, déjà, il se mit en mesure de préparer le médecin-chef, l'administrateur et le personnel à ses manigances futures. Après une convalescence de quarante-cinq jours, pour Monte-Carlo, il revint, en effet, à Lisieux, nanti cette fois d'une lettre de service, fausse bien entendu, le désignant comme médecin-major à l'hôpital 15 de cette ville. A ce moment, il arborait la Croix de guerre avec six palmes et trois étoiles et... les palmes académiques.

Intelligent, causeur et portant beau, il capta la confiance et la sympathie des civils dont il devint le médecin traitant.

Mais Reine, grisé par son triomphe, jeta un beau jour le désarroi dans le modeste ménage d'un mécanicien. Une plainte fut adressée par ce dernier au médecin-chef, des explications s'ensuivirent.

Reine appartenant à un régiment de la 15e région, fut alors transféré à Marseille et écroué à la disposition de la justice militaire.

Après un réquisitoire très sévère du lieutenant Hugues, substitut du commissaire du gouvernement, et une excellente plaidoirie de Me Payan, le Conseil, admettant les circonstances atténuantes, lui a infligé *six ans de réclusion, trois mille francs d'amende et la dégradation militaire.* — A. D.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA. — Demain en soirée, *La Juive*, avec le ténor Tharaud. Dimanche, en matinée, *Quo Vadis ?* En soirée, *Faust*.

GYMNASE. — A 8 h. 30, *La Dame de chez Maxim's*, avec Cassive et la tournée Baret.

VARIETES. — A 8 h. 30 : *A la Riche !* avec Mlle Maud Lambert, de l'Opéra-Comique. Bataille de fleurs.

ALCAZAR LEON DOUX. — A 8 h. 30, Dutard, Juliette Liéna, dans le *Plombier*; Esther Lekain, etc.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Ce soir, à 8 h. 30, Marrakeck, Yetta et Manel, Daras, Hallette et Villars-Anileda, etc.

LE OUISTITI. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, les chansonniers montmartrois.

GRAND CASINO. — A 8 h. 30, la grande revue *Laisse-les tomber*. Prochainement Augé.

Notules Marseillaises

L'Amélioration du Gaz

Les Anglais ont, comme nous, manqué de gaz, mais, depuis quelque temps, nous apprend le *Daily Telegraph*, la qualité en a été sérieusement améliorée. Ce journal prétend que l'amélioration constatée provient uniquement de ce que l'on ne prélève plus les hydrocarbures volatils qui, antérieurement, étaient employés à la fabrication des munitions.

Sans doute, à Marseille comme à Londres, enlevait-on aussi ces hydrocarbures ; sans doute aussi, à Marseille comme à Londres, on pourrait actuellement les laisser au gaz que la Compagnie nous délivre parcimonieusement. Nous aurions ainsi un carburant meilleur, dont les prochains arrivages de charbon — qui nous sont promis — augmenteraient la quantité.

L'Angleterre était en guerre, comme nous, mais elle a su, plus rapidement, rendre à sa population, les facilités compatibles avec l'état nouveau. Souhaitons que l'on se décide vite à faire pour nous ce que l'on a fait en Angleterre.

Chronique Locale

A l'occasion de la venue en France du roi d'Angleterre, Marseille avait pris hier son aspect de fête. Des drapeaux flottaient aux façades, de nombreux magasins avaient fermé leurs portes et le soir les édifices publics illuminèrent.

On sait que le ministre avait accordé un jour de congé aux employés des administrations publiques. Plusieurs administrations privées ayant fait de même, nos rues en retrouvèrent leur animation de naguère.

Indiquons enfin que pendant la durée du concert à l'Opéra, la musique militaire américaine joua les plus brillants morceaux de son répertoire ainsi que les hymnes alliés sur la place Reyer, entourée d'une foule considérable.

Mort de M. Emile Lombard. — M. Emile Lombard, vice-président de la Chambre de Commerce, est mort subitement hier après-midi, à l'Opéra Municipal, alors qu'il assistait à la représentation donnée à l'occasion de la fête américaine *Thanksgiving day*. La fin subite de notre distingué concitoyen a péniblement impressionné le nombreux public qui s'était rendu à cette brillante fête.

M. Emile Lombard, qui était né le 9 décembre 1847, occupait dans notre monde commercial une place prépondérante. Ingénieur des Arts et Manufactures, directeur de la Société des Produits Chimiques Marseille-l'Estaque, il avait été élu juge au Tribunal de Commerce, puis, à l'expiration de son mandat, il était entré à la Chambre de Commerce où il remplissait depuis deux ans les fonctions de vice-président.

Le *Petit Provençal* prend part à la douleur de l'honorable famille du regretté défunt et la prie d'agréer l'expression de ses vives condoléances.

Hier divers trains ont amené 208 prisonniers, revenant d'Allemagne. D'autres importants convois de prisonniers sont attendus à partir d'aujourd'hui. Ils seront d'abord dirigés sur le dépôt du 6e hussards, où les permissions leur seront accordées.

Mort du doyen de la Faculté de Droit d'Aix. — C'est avec un vif sentiment de regret que nous avons appris la mort, survenue mercredi soir, du sympathique doyen de la Faculté de Droit d'Aix, M. Bry.

Il était né à Châtillon-sur-Sèvres (Deux-Sèvres), le 6 mai 1847. Docteur en droit, agrégé des Facultés de Droit, professeur de Droit romain à la Faculté de Droit d'Aix depuis l'année 1877 et doyen de cette Faculté depuis vingt ans. Chargé, en outre, dans cet établissement de l'Enseignement de la législation industrielle, ancien membre de l'Académie de Marseille et membre de la Société de Législation Comparée de Paris, il a composé un grand nombre d'ouvrages de Droit romain, de Droit international public et de Législation industrielle. M. Bry, universellement connu, laisse à Aix, en particulier, d'immenses regrets.

Nous présentons à Mme Bry et à sa famille nos respectueuses et bien sincères condoléances.

Le mauvais temps persistant, les trains ont éprouvé hier à leur arrivée dans notre ville, des retards plus importants encore que ceux de la veille, atteignant pour certains d'entre eux jusqu'à 5 et 6 heures.

Etat Civil. — L'Etat Civil a enregistré, dans la journée d'hier, 17 naissances dont 1 illégitime et 57 décès.

L'Expropriation des quartiers de la Bourse. — Dans sa séance d'hier, le jury d'expropriation des quartiers de derrière la Bourse, sous la présidence de M. Viala, magistrat-directeur, a accordé à M. Eugène Richard, pour son immeuble sis cours Belsunce, 11, une indemnité de 155.000 francs. Me Bergasse plaidait pour M. Richard et Me Baret pour la Ville.

Le Parquet militaire de la 15e région vient de rendre une ordonnance de non-lieu au bénéfice de M. J. Jennat, de Toulon, sur tous les chefs d'accusation qui avaient motivé l'instruction ouverte contre lui.

Dramatique discussion à bord. — Avant-hier matin, à bord du vapeur *Ville-de-Bône* au cours d'une discussion, le chef de cuisine Farigoul Charles, 40 ans, habitant rue Fort-du-Sanctuaire, 24, blessait de trois coups de rasoir, dans le dos, le nommé Lambert Maurice, 19 ans, rue de Bourgogne, 6. Ce dernier dut être admis d'urgence à l'hôpital de la rue d'Hozier. Le meurtrier, qui s'était enfui, était arrêté dans la soirée sur le quai de la Joliette. Il a été écroué.

Un tramway heurte un platane au Prado. — Avant-hier, vers midi, le tramway 928 venant de la Madrague-de-Montredon, à une vive allure, déraillait à la bifurcation du chemin de Mazargues, sur la deuxième avenue du Prado, et allait violemment buter contre un platane. La plateforme avant fut brisée ainsi que celle de la première remorque, tandis que les vitres volaient en éclats, au milieu des cris d'effroi et de douleur des voyageurs, parmi lesquels se trouvaient neuf blessés : les conducteurs de tramway Depaule Meïse et Mestre Victor; les wattmen Arreteig Pierre et Franceschi Jean-Baptiste; la receveuse Guigou Marius; Toselli Jacques, 48 ans, mécanicien, demeurant à la Vieille-Chapelle, et Mmes Delaye Louise, 36 ans, rue du Chalet, 14; Truc Castille, 42 ans, rue Nicolas, 21, et Pedini Marie, boulevard Casimir-Maire. Toutes ces personnes reçurent des soins à la pharmacie Blanc, puis regagnèrent leur domicile. Aucune n'avait été grièvement blessée.

Un Arabe poignarde quatre personnes. — Vers 11 heures, hier soir, le nommé Amar ben Amor, 27 ans, pénétrait furieux, dans le garni rue Lanternerie, 5, et blessait grièvement à coups de poignard son ami Abdalla ben Abdelerni, 24 ans, et les femmes Pichon Louise, 24 ans ; Bellamède Jeanne, 23 ans, et Scherzeck Madeleine, 30 ans. Le forcené put être arrêté et désarmé par la police. Ses victimes ont été admises à l'Hôtel-Dieu. L'état de Pichon Louise est désespéré.

Fusillade, rue Thubaneau. — De multiples coups de revolver crépitaient, hier soir, vers 8 heures, rue Thubaneau, où l'on trouva mort un soldat de couleur américain et un autre grièvement blessé. Une ambulance transporta cadavre et blessé dans un hôpital. Sur les lieux, les nommés Adasio Louis, 22 ans, et Boutera Mohamed, 20 ans, qui cherchaient à cacher un revolver, furent arrêtés. Ils ont été écroués. L'identité des victimes n'a pu être établie.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Avis.* — Les détachés aux travaux agricoles de la commune d'Aubagne, de la classe 1890, sont priés de venir porter leur livret à la mairie.

Hommage aux vainqueurs

On nous communique les documents suivants :

La Société Coopérative de Parfumerie des Patrons Coiffeurs de Marseille au lendemain de la Victoire éclatante remportée par les Alliés, adresse l'expression de son hommage enthousiaste et reconnaissant à M. Clemenceau, ministre de la Guerre, président du Conseil, et au maréchal Foch qui ont sauvé l'humanité, libéré le sol de la France et de la Belgique et ramené à la Mère Patrie l'Alsace et la Lorraine. — Le président, *L. Anglade*; le secrétaire *E. Millet*.

COURRIER MARITIME

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 10 navires, parmi lesquels nous citerons :

A l'arrivée : le *Sidi-Abdallah*, des Transports Maritimes, d'Oran, avec 6 passagers et 900 tonnes divers; le voilier français *Monte-Bianco*, de Port-de-Bouc, sur lest; l'*Oster*, Compagnie Paquet, de Rufisque, avec 3.000 tonnes arachides et blé; le voilier espagnol *Thomas*, de Las Palmas, avec 200 tonnes oranges; le vapeur espagnol *Péry*, de Barcelone, avec 200 tonnes divers.

Au départ : le vapeur *Ardèche*, Compagnie Transatlantique, pour Tunis; le *Gaulois*, Transports Côtiers, pour Cette; le vapeur espagnol *Sabinosa*, pour Barcelone.

Etat de la mer. — Agitée partout.

Le Thanksgiving Day à Marseille

Le gala de l'Opéra

Pour fêter le Thanksgiving Day nos amis américains avaient eu la charmante et généreuse pensée d'offrir à la ville de Marseille une matinée de bienfaisance au profit du Nord libéré.

Le programme de ce concert avait été composé par la Y. M. C. A. Américaine ; il le fut de façon aussi éclectique que brillante.

On fut d'abord très amusé par une fantaisie pleine d'humour, caricature des pièces antiques, dans laquelle tous les personnages, hommes et femmes, esclaves nubiens, courtisanes lascives et danseuse voilée étaient joués et costumés par des soldats américains de la base de Marseille.

On applaudit ensuite M. Gallois (1er prix de Rome de 1905), qui interpréta sur le piano et en costume de poilu une réduction inédite de l'*Allegro* du *Quatuor* en *mi majeur* ; le captain L.-W. Wright, de l'armée britannique, dans les airs anglais et le lieutenant Francis Macmillen, aussi bel homme que violoniste habile, qui joua une série de *concertos* en virtuose.

Pendant l'entr'acte, les tambourinaïres provençaux, *Lei Cigaloun de l'Alerto*, se firent entendre dans les couloirs.

Le concert reprit avec l'ouverture de *Guillaume Tell*, exécuté par l'orchestre de l'Opéra. On assista ensuite à des danses nègres exécutées avec un entrain endiablé par des nègres américains qui amusèrent surtout les braves « Yanks » qui fleurissaient le parterre.

Miss Stella Hobau, annoncée au programme, ne parut pas, ce que tout le monde regretta. Le *Quatuor* de *Rigoletto*, que personne ne regretta, fut remplacé par l'air de *Samson et Dalila*, le « Viens avec moi petit... » de la *Vivandière*, chantés avec conviction par Mme Jane Bourgeois et par le prologue de *Paillasse* et le *Clairon*, de Déroulède « mimé » et chanté par M. Rouard, un baryton de belle allure.

MM. Macmillen, sur le violon et Gallois, sur le piano, se firent encore applaudir frénétiquement dans un ensemble qui fit le ravissement des mélomanes.

Il faut dire encore que Mme Adry-Mérina, sous la coiffe de Mireille, vint chanter le *Ô Magali...* entourée et accompagnée par les Tambourinaïres, ainsi la Provence mêla ses galoubets aux banjos d'Amérique.

Sur un fond de poilus français et américains de toutes armes, les hymnes nationaux *God save the King*, *The star spangled Banner* et la *Marseillaise*, furent chantés par le captain Wright, Mmes Beriza et Caro-Lucas et écoutés debout par la salle tout entière.

Enfin, une charmante fillette vêtue de rose, une petite Américaine que ses parents ont baptisé Mireille, vint plonger sa menotte dans un sac fait d'un drapeau américain. Elle en retira un numéro. Ce numéro qui correspondait avec celui marqué par l'un des programmes de la fête vendus à l'entrée au bénéfice des régions libérées, fit gagner à son heureux possesseur la belle aquarelle de Gustave-Adolphe Mossa, représentant Guynemer emporté au ciel par les cigognes d'Alsace.

MAX AUBRAY.

La Journée de huit heures dans les Etablissements de la Marine

Toulon, 28 Novembre.

On annonce que la journée de huit heures doit être établie dans certaines conditions, dans tous les établissements ouvriers de la marine de l'Etat.

Restrictions à l'Energie électrique

Le déficit de puissance hydraulique résultant d'une baisse rapide des rivières sans qu'il soit possible de le compenser entièrement au moyen des usines thermiques de secours, rend tout à fait insuffisantes les disponibilités des différentes Sociétés productrices d'énergie électrique.

Afin d'éviter aux industriels les inconvénients résultant des coupures intempestives de courant par secteurs entiers, il devient dès lors nécessaire d'appliquer de nouveau le régime des restrictions prévu par la Conférence interdépartementale du 4 décembre 1917 et appliqué l'hiver dernier.

En conséquence, les généraux commandant les 14e, 15e et 16e régions, chacun en ce qui le concerne, prescrivent les arrêts ci-après aux différents groupes d'abonnés de la Société l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, des Sociétés connexes et de la Compagnie d'Electricité de Marseille :

Lundi, 2 décembre : 1, 7, 6, 12;
Mardi 3 : 2, 8, 1, 7;
Mercredi 4 : 3, 9, 2, 8;
Jeudi 5 : 4, 10, 3, 9;
Vendredi 6 : 5, 11, 4, 10;
Samedi 7 : 6, 12, 5, 11.

Les arrêts prescrits ne doivent être observés que de 6 heures à 21 heures.

L'utilisation du courant est toujours permise de 21 heures jusqu'à 6 heures du matin.

Il est recommandé aux industriels arrêtés en semaine de travailler le dimanche pour utiliser les ressources hydrauliques disponibles.

Les membres de la Conférence interdépartementale font une fois encore un appel pressant à l'esprit de discipline de MM. les industriels. C'est, en effet, par une application scrupuleuse des restrictions édictées que l'on obtiendra le bon ordre absolument nécessaire dans la répartition de l'énergie électrique.

Le Mouvement ouvrier

CONVOCATIONS

Services de Santé. — Réunion générale statutaire ce soir, à 7 heures et demie, Bourse du Travail, salle 19. Ne seront admis que les syndiqués à jour avec la caisse au 1er juillet. Un tram est réservé pour Sainte-Marguerite.

Tribune du Travail

75 centimes la ligne, minimum 2 lignes

On demande une femme de ménage pour lavages l'après-midi, se prés., 22, rue Mazagran, au 1er étage.

Demi-ouvrières et apprenties dégrossies tailleuses présentées par les parents, demandées rue de la République, 33, 4e ét., escalier A.

On demande un bon ouvrier serrurier, capable, s'adresser veuve J. Noirot, serrureries, rue Sainte-Philomène, 13.

On demande une ouvrière coleuse pour la cartonnerie chez Barthélemy, 21, quai du Canal.

On demande des demi-ouvrières et apprenties dégrossies, chez Mlle Baccini, 57, rue de Rome.

On demande de très bonnes ouvrières, tailleur et flou, bien rétribuées, travail assuré, 31, rue de Village, 1er étage.

On demande des commises, cartes postales, 4, rue de la République, s'adresser, de 10 heures à midi.

Ménage, mari mutilé, demande à gérer commerce, bonne caution. Jean Marius, rue du Vallon-des-Auffes, 61.

On demande un bon contremaître, un rabatteur tireur de formes et cloueuse, chaussures militaires, 7, rue des Treize-Escaliers.

On demandes ouvrières pour le rabattage, sachant faire des boutonnières, Mme Coppolani, rue Hoche, 57, 1er ét., sonner deux fois.

Sténo-dactylo, bonnes références, demande place, écr. concierge, rue Suffren, 7.

On demande des piqueuses confection pour dehors ainsi qu'une claqueuse chaussures nationales pour atelier et un talonneur à la main (talons bottiers), s'adresser, 8, rue Bernard-du-Bois, magasin.

Bonne vendeuse demandée, 11, rue Pisançon, Au Raviolì.

On demande une commise, charcuterie Bruno Bay, rue de Rome, 198.

On demande un apprenti carrossier, bien payé, 44, avenue du Prado.

On demande bonnes ouvrières couturières très capables, demi-ouvrière et apprenties dégrossies, payées de suite, 19, rue Saint-Victoire, rez-de-chaussée.

On demande bonne à tout faire pour bar et meublé, voir Georges, tailleur, 43, rue d'Endoume.

Bons monteurs en chaussures pour travail fin, des piqueuses et une bonne doubleuse sont demandés chez Ferrante, rue Chantecler, 1, boulevard Tellène.

On demande un papetier-relieur, 14 fr. par jour, place stable, imprimerie Villard, 23 A, place Thiars.

On demande une piqueuse de bottines, Gondois, 15, quai Rive-Neuve.

On demande homme de chai, références exigées, vins, 11, rue Curiol.

On demande homme de peine adroit pour travail peu fatigant, assuré toute l'année, 50 à 60 fr. par semaine, 17, rue Saint-Adrien, le soir 5 heures.

On demande de bonnes ouvrières tailleuses, 9, rue Beaumont, 1er étage.

On demande un bon ouvrier plombier, rue de la Darse, 11.

DERNIÈRE HEURE

Les Fêtes de Paris en l'honneur du roi d'Angleterre

LES COMMUNIQUÉS OFFICIELS

28 Novembre, soir.

Aucun événement important à signaler.

(Communiqué français).

28 Novembre, 23 heures.

Nos troupes avancées ont atteint la frontière allemande entre les environs de Buyho et de Stavelot.

Le total des canons allemands qui ont passé dans nos mains depuis le 11 novembre dépasse quatorze cents.

(Communiqué anglais).

LE ROI D'ANGLETERRE A PARIS

La Soirée

Le retour des troupes
Les régiments acclamés
Paris illuminé

Paris, 28 Novembre.

La plupart des troupes qui avaient rendu les honneurs sur le parcours du cortège royal, ont rejoint leurs cantonnements en suivant les grands boulevards. Des régiments de cavalerie, des dragons porteurs de la lance surmontée du fanion rouge et blanc, ont défilé pendant plusieurs heures, leurs fanfares les précédaient. Ils ont été salués au passage par d'enthousiastes applaudissements.

Dès la tombée du jour, Paris s'est illuminé. Le phare de la Tour Effel brille, tandis que ses deux projecteurs promènent leurs pinceaux lumineux sur la ville.

Tous les monuments publics dessinent leurs silhouettes en lignes lumineuses dans le ciel pluvieux. Sur la façade de l'hôtel Crillon, les armoiries d'Angleterre constituées par des lampes de couleurs, brillent d'un éclat particulièrement remarquable.

A 8 heures, le roi George, accompagné du prince de Galles et du prince Albert, quittait en automobile le ministère des Affaires Etrangères pour se rendre à l'Elysée. Malgré la pluie, de nombreuses personnes se trouvaient sur le passage et ont poussé des vivats. Le roi d'Angleterre et les jeunes princes sont arrivés à l'Elysée à 8 h. 7.

LE DINER DE L'ELYSÉE

Paris, 28 Novembre.

Le dîner que le président de la République et Mme Poincaré ont offert ce soir, en l'honneur du roi d'Angleterre est le premier grand dîner officiel qui ait eu lieu au palais présidentiel depuis le 16 mai 1914, date à laquelle le roi de Danemark fut reçu à l'Elysée par le chef de l'Etat. Quelques semaines plus tard, survint la déclaration de guerre et pendant plus de cinquante-quatre mois, toutes les cérémonies organisées à l'Elysée revêtirent le caractère de simplicité et d'intimité qu'imposaient les graves événements dont la France était le théâtre.

Les circonstances étant très heureusement modifiées, le président de la République et Mme Poincaré ont pu ce soir, revenir, en l'honneur de leurs illustres hôtes, le roi d'Angleterre et ses fils, au protocole d'avant-guerre. Plus de deux cents convives choisis parmi les plus hautes personnalités de l'Etat se trouvaient réunis dans les salons de l'Elysée, lorsque le roi, accompagné des jeunes princes et des personnages de sa suite, est arrivé à huit heures au palais présidentiel où il a été reçu avec le même cérémonial que celui observé lors de sa visite de l'après-midi.

Le président et Mme Poincaré, ayant à leurs côtés MM. Antonin Dubost, Deschanel, Clemenceau et tous les membres du Cabinet. Après avoir fait les présentations d'usage, ont conduit le roi George V, le prince de Galles et le prince Albert dans la grande salle des fêtes où le dîner a été servi.

La table, en forme de fer à cheval s'étendait sur toute la longueur de cette salle ; elle était recouverte d'orchidées, de roses, d'œillets, de capucines et de soucis du Midi. Au milieu des fleurs apparaissaient les délicieuses figurines en biscuit de Sèvres de Léonard, représentant des danseuses. A l'une des extrémités de la salle, flottaient deux immenses banderoles, l'une aux couleurs britanniques, l'autre aux couleurs françaises.

Le roi d'Angleterre et le président de la République ont pris place, l'un à côté de l'autre, au centre de la table, Mme Poincaré à la droite du souverain, le prince de Galles à gauche de M. Poincaré et le prince Albert vis-à-vis de Mme Poincaré.

Parmi les autres convives se trouvaient les anciens présidents du Conseil et anciens ministres des Affaires Etrangères, les vice-présidents du Sénat et de la Chambre, les hauts commissaires, les présidents des Commissions de l'Armée, des Finances, du Budget et des Affaires extérieures, les rapporteurs généraux du budget, etc. Etaient également invités, les personnes de la suite du roi, les maréchaux de France, les chefs des missions militaires et navales anglaises, le personnel de l'ambassade d'Angleterre, etc.

La musique de la Garde Républicaine s'est fait entendre pendant le dîner.

Toast du président de la République

Au dessert, le président de la République a porté le toast suivant :

Sire,

Le 21 avril 1914, Votre Majesté, que le peuple de Paris venait comme aujourd'hui de saluer de ses acclamations prolongées, évoquait dans cette salle même le souvenir des accords conclus dix années auparavant entre nos deux pays, et répondant aux souhaits que je lui adressais, au nom de la France, définissait éloquemment le caractère pacifique de l'Entente qui sortie peu à peu de ses conventions premières, unissait désormais deux grandes nations libres dans une œuvre de civilisation et de progrès. Trois mois plus tard, les empires du centre, dont la politique hautaine et agressive menaçait depuis si longtemps déjà l'indépendance des petits Etats voisins, la dignité de la France et la tranquillité de l'Europe, étouffaient brusquement nos paroles de paix sous un tumulte de guerre. Ivres d'orgueil, ils jetaient au destin leur insolent défi et précipitaient, sur l'humanité, le plus épouvantable cataclysme qu'elle eût jamais connu.

Au premier souffle de l'ouragan, la France, qui en pressentait la violence et l'étendue, s'est tournée avec confiance vers l'Angleterre, et moi-même, m'appuyant sur les lettres échangées en 1912 entre nos deux gouvernements, j'ai cru pouvoir faire appel à la prudence et à la sagesse de Votre Majesté pour essayer de conjurer ensemble le péril grandissant. Nos efforts ont été vains.

Pendant quelques longs jours de fièvre et d'inquiétude, l'Angleterre et la France, étroitement serrées l'une contre l'autre, ont tout fait pour éviter la guerre. Mais l'Allemagne s'était promise de pousser jusqu'au bout son horrible dessein. Rien n'a réussi à l'en détourner. Lorsqu'au mépris des traités les plus solennels, elle s'est jetée sur la Belgique, la même indignation et la même révolte de conscience ont éclaté des deux côtés du détroit, et l'intimité, qui avait, jusqu'à la dernière heure, présidé aux négociations suivies entre nous pour la sauvegarde de la paix et le salut de l'Europe, se maintint aussitôt dans la préparation de la guerre qui nous était imposée.

C'est alors qu'à une Histoire si riche en pages magnifiques, la Grande-Bretagne ajouta un incomparable chapitre, non seulement de gloire navale et militaire, mais de force morale et de grandeur humaine. Elle comprit immédiatement que les hostilités seraient longues et exigeraient de l'Empire britannique la formation graduelle d'une puissante armée et la création d'un matériel formidable. L'énormité de la tâche ne l'effraya point. Elle appela à l'œuvre tous ses Dominions et toutes ses colonies, et, d'un bout à l'autre du monde, un cri d'amour lui répondit.

Je ne sais pas de spectacle plus beau que celui de tant de peuples épars sur la surface du globe, et se levant à la même heure, d'un même élan, pour voler au secours de la mère-patrie. Quelle noble récompense, l'esprit de liberté, qui a toujours inspiré l'administration de l'Empire britannique, n'a-t-il point trouvé dans cette universelle fidélité !

Grossies de tous ces contingents, les armées de la Grande-Bretagne ont, pendant toute la durée de la guerre, mûri leur expérience, perfectionné leur science de la manœuvre, préparé, par des succès de plus en plus éclatants, cette merveilleuse série de victoires, qui a contraint l'ennemi à solliciter l'armistice.

Je remercie Votre Majesté de m'avoir plusieurs fois procuré l'occasion de visiter avec elle ses vaillantes divisions. Mon admiration n'a cessé de s'accroître avec les années. En même temps, la flotte britannique secondée par les escadres alliées conservait la maîtrise des mers, resserrait le blocus de l'Allemagne et assurait aux troupes américaines la libre traversée de l'Océan.

Sire, le cœur de la France est incapable d'oubli. Elle se rappellera toujours les grands services rendus par l'Angleterre à la cause commune. Au feu des combats, l'amitié d'avant-guerre s'est transformée en une alliance active, qui va trouver dans les négociations prochaines une utilité nouvelle et dont les effets bienfaisants ne s'évanouiront pas avec les dernières fumées de la bataille. De même que nous nous sommes tenus côte à côte dans les fatigues et les périls de la guerre, nous nous retrouverons côte à côte dans les travaux et les joies de la paix.

Parcourant, il y a peu de jours, les régions libérées, je voyais, transportés sur des camions britanniques, des vieillards, des femmes, des enfants, qui rentraient avec de lamentables bagages à leurs foyers dévastés, et ils souriaient aux mécaniciens anglais qui leur prêtaient gracieusement cette assistance amicale. Ailleurs, c'étaient en retour de braves soldats de Votre Majesté, qui recevaient, dans les dernières maisons intactes d'un village ruiné, l'hospitalité cordiale de nos paysans français. Images d'hier qui prennent pour demain une signification symbolique. Deux peuples qui ont vécu si longtemps dans cette heureuse familiarité, qui se sont durant tant de mois entr'aidés et soutenus, ne se sentiront-ils pas tout naturellement conviés pour l'avenir à une collaboration constante et fraternelle dans la recherche du progrès humain ? Ensemble, nous avons souffert, ensemble nous avons lutté, ensemble nous avons vaincu, nous sommes unis à jamais.

C'est dans cette ferme espérance que je lève mon verre en l'honneur de Votre Majesté, de Sa Majesté la reine, de Sa Majesté la reine Alexandra, de Son Altesse Royale le prince de Galles de Son Altesse Royale le prince Albert et de toute la famille royale. Je bois à la grandeur et à la prospérité du Royaume-Uni et de l'Empire britannique.

Toast du roi

Le roi d'Angleterre a répondu en ces termes :

Monsieur le Président,

Il m'est difficile de trouver des termes pour exprimer le grand plaisir que j'éprouve à être votre hôte ici ce soir, dans cette belle ville de Paris, et au sein de la grande nation avec laquelle, pendant les quatre dernières années, moi et mon peuple, nous avons partagé nos douleurs et nos joies, triomphalement couronnées aujourd'hui par une victoire complète sur notre ennemi commun.

Nous nous souvenons des efforts désespérés, répétés à plusieurs reprises, par les armées allemandes pour atteindre cette grande capitale et s'en emparer. Mais grâce à la vaillance de la superbe armée française et à la loyale coopération des Alliées, les intentions de l'ennemi ont été d'abord frustrées, puis grâce à la direction et à la stratégie habile de l'éminent maréchal Foch, les troupes de l'envahisseur ont été rejetées aux frontières et contraintes à demander la paix.

Je vous félicite, Monsieur le Président, vous et la noble nation française, de la grande victoire ainsi remportée et à laquelle mes généraux et mes armées sont fiers d'avoir contribué. Dans le conflit mortel où nos deux nations se sont trouvées engagées ensemble, pour la cause de la civilisation et du droit, contre les forces de destruction et les méthodes de la barbarie, le peuple français et le peuple britannique ont appris, dans la poursuite d'un but commun à s'apprécier l'un l'autre, et à comprendre leurs idéaux respectifs. Ils ont créé une union des cœurs et une identité d'intérêts qui, je l'espère, deviendront toujours plus étroites et contribueront sensiblement à l'affermissement de la paix et au progrès de la civilisation.

Permettez-moi, pour finir, d'ajouter une parole de sympathie pour ces Français et ces Françaises héroïques qui ont souffert aux mains de l'envahisseur comme peu d'autres ont souffert ailleurs qu'en Belgique. N'oublions pas, non plus, les morts immortels dont les noms resteront à jamais enchâssés dans l'une des pages les plus glorieuses de l'Histoire du monde.

Mes soldats ont combattu, pendant toutes ces années d'impitoyable guerre, côte à côte avec les soldats français, dont la vaillance a ajouté au lustre de leurs immortelles traditions. Les marins de nos deux flottes ont lutté côte à côte sur les mers les plus diverses dans une intimité de confiance mutuelle que la durée même de la guerre a contribué à développer et à affermir.

De tout mon cœur, je vous remercie, Monsieur le Président, des sentiments affectueux que vous avez exprimés en portant ma santé et dont l'accueil m'a vivement touché. Veuillez aussi accepter mes cordiaux remerciements de votre généreuse hospitalité et de l'occasion que vous m'avez donnée d'offrir à cet instant à jamais mémorable de victoire, l'hommage de mon respect à la nation française.

Je prie tous ceux qui sont ici présents de boire avec moi à la santé de M. le président de la République, et au bonheur et à la prospérité du peuple français.

Ces deux toasts ont été écoutés debout par tous les convives. La musique de la Garde Républicaine a joué l'hymne anglais, après celui du président, et la *Marseillaise*, après celui du roi.

Paris, 28 Novembre.

Le souverain et ses fils ont écouté le toast de M. Poincaré avec une attention qui semblait être du recueillement, se bornant à manifester leur approbation par quelques légers mouvements de la tête. Le juste hommage rendu par le chef de l'Etat aux peuples de l'empire britannique, le tableau qu'il a dressé des prodigieux efforts accomplis par l'Angleterre, son affirmation que le cœur de la France est incapable d'oubli, ont produit sur les convives une profonde impression. Mais l'émotion s'est encore accrue lorsque M. Poincaré a déclaré que la France et l'Angleterre étaient désormais unies à jamais. On a eu la sensation très nette que Français et Anglais se contenaient pour ne pas éclater en applaudissements, ce qui eût été contraire au protocole.

L'impression causée par les paroles du roi d'Angleterre n'a pas été moins vive. Le souverain s'est exprimé en français, scandant admirablement chaque phrase et élevant un peu la voix à certains passages de son toast, comme pour en souligner l'importance. La façon dont il a parlé de la France, l'éloge qu'il a fait du maréchal Foch, la sympathie qu'il a témoignée à tous ceux de nos compatriotes qui ont souffert de la guerre, ont remué tous les cœurs. C'est aussi avec une grande joie qu'on l'a entendu déclarer, après le président de la République, que la guerre avait établi entre les deux peuples une union des cœurs et une identité d'intérêts.

Paris, 28 Novembre.

Après le dîner offert en son honneur à l'Elysée, le roi, accompagné du prince de Galles et du prince Albert, a été conduit par le président et Mme Poincaré dans le salon du Conseil des ministres, qui avait été transformé en fumoir. C'est là que le café a été servi.

Le souverain a exprimé le désir de s'entretenir avec différentes personnalités françaises, notamment avec M. Dubost et M. Deschanel, puis il a eu une assez longue conversation avec MM. Clemenceau et Pichon. Il a également retenu assez longuement les maréchaux Joffre, Foch et Pétain, ainsi que MM. Aristide Briand, Barthou, Léon Bourgeois, Doumergue, Painlevé, etc.

A 20 heures 30, le roi et ses deux fils ont pris congé de Mme Poincaré, après lui avoir baisé la main. Le président les a accompagnés jusqu'à leur voiture. Les deux chefs d'Etat se sont séparés en se serrant affectueusement la main.

La foule, massée devant l'Elysée, a chaleureusement acclamé le souverain et les princes au moment de leur sortie.

Les Colis Postaux pour la Hollande

Paris, 28 Novembre.

L'acheminement des colis postaux à destination des Pays-Bas ayant donné lieu ces derniers temps à des difficultés qui ont occasionné des retards dans la transmission, l'administration des postes a organisé un service provisoire pour le transport direct des colis postaux expédiés sur ce pays. A partir du 1er décembre prochain, les colis dirigés sur le Havre seront acheminés avec toute la célérité que permettront les moyens de transport disponibles.

Cette mesure avantageuse pour le commerce d'exportation serait toutefois sans effet, si les expéditeurs ne remplissaient pas exactement les formalités nécessaires pour obtenir l'exportation de leurs produits. La liste rectificatrice mensuelle du tarif des colis postaux qui sera publiée le 1er décembre contiendra tous les renseignements utiles à cet égard. Ce document peut être consulté dans les gares et bureaux de ville des Compagnies de chemins de fer.

Il y a, d'ailleurs, avantage à surseoir à toute expédition pour les Pays-Bas jusqu'au moment où le nouveau service sera entré en rigueur.

AVIS DE DECES
(Marseille-Pélissanne-Miramas)

M. et Mme Jules Reynaud ; M. Auguste et Mme Léonce Reynaud (de Pélissanne) ; M. et Mme Gustave Reymond (de Miramas) ; M. et Mme Edouard Peller ; Mlle Henriette et M. Henri Peller (de Marseille), ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Baptistine REYNAUD
née DONNADIEU

leur mère, belle-mère et grand'mère. La levée du corps aura lieu à Marseille le vendredi 29 novembre, à 4 heures et demie du soir, rue de la Grande-Armée, 12, et les obsèques auront lieu à Pélissanne (Bouches-du-Rhône), le dimanche 1er décembre, à 9 heures et demie du matin. Ce présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DECES (Marseille-Charleval)

Les obsèques de **M. Barthélemy DELORD**, instituteur public, auront lieu vendredi, 29 du courant, à 2 heures de l'après-midi, cours Lieutaud, 73, et samedi 30, à Charleval.

AVIS DE DECES (Aix)

Mme Georges Bry ; Mlle Magdeleine **Bry** ; M. Joseph Bry, chargé des fonctions d'agrégé à la Faculté de Droit de Dijon, lieutenant au 141e régiment d'infanterie ; Mme Joseph Bry et leurs enfants ; Mlle Clémence Bry ; Mme Emile Laugier ; Mme Joseph Laugier et ses enfants ; M. et Mme Paul Laugier ; M. le chanoine André Laugier et leur famille ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Georges BRY,
Doyen de la Faculté de Droit de l'Université d'Aix-Marseille,
Membre de l'Académie de Marseille,
Officier de l'Instruction Publique,
Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, gendre, beau-frère, oncle et parent, pieusement décédé le 27 novembre 1918, dans sa 72e année, en son domicile, 64, boulevard du Roi-René, à Aix-en-Provence, muni des Sacrements de Notre Sainte Mère l'Eglise, et prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à Aix-en-Provence, en l'église de Saint-Jean-de-Malte, le samedi 30 novembre, à 10 heures et demie. Ni fleurs ni couronnes.

AVIS DE DECES

M. Charles Pollak ; Mlle Lina Pollak ; Mme veuve Marius Josserand ; M. et Mme Trouillat (de Sablons) ; Mme veuve Gras et son fils ; M. et Mme Issautier et leurs enfants ; la famille Josserand (de Blidah) ; la famille Delière (de Lavelade-d'Ardèche) ; M., Mme François Josserand et leur fils ; la famille Félicien Reboul, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Laurence Pollak, née JOSSERAND

leur épouse, mère, fille, sœur, nièce et cousine, décédée à l'âge de 29 ans et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu vendredi, 29 novembre 1918, à 2 heures du soir, 5, boulevard Notre-Dame.

M. et Mme Marius Lamy ; M. Pascal Lamy ; Mme veuve Louis Lamy ; M. et Mme Antoine Lamy ; M. et Mme Henri Lamy et leur fils ; M. et Mme Joseph Gazel et leur fille ; M. Paul Moullié ; M. et Mme Adrien Ferrières, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte inconsolable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mlle Marthe LAMY**, leur fille bien-aimée, sœur, cousine, nièce, amie, décédée le 28 novembre 1918 à l'âge de 23 ans, munie des Sacrements de l'Eglise et les prient d'assister à ses obsèques aujourd'hui vendredi, à 10 heures du matin, rue Bergère, 54. On ne reçoit que des fleurs fraîches. On ne reçoit personne.

MM. les membres de l'**Association Coopérative des débitants de boissons gazeuses** et MM. les membres de la **Chambre Syndicale**, sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté collègue **M. REY Louis**, qui auront lieu le 29 du courant, à 8 heures 30, rue Paradis, 184.

Mlles Victoria et Rose Samat et toute leur famille ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Vincent SAMAT
née Mathilde CAMOIN

leur bien-aimée maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, filleule et alliée, décédée le 28 novembre, munie des Sacrements de l'Eglise. Le convoi funèbre aura lieu demain samedi, à 8 heures du matin, 13, rue Consolat. On est prié de n'envoyer que des fleurs fraîches. On ne reçoit personne, mais les dames et les jeunes filles sont priées de se joindre à la famille pour accompagner la chère dépouille.

La messe pour le repos de son âme sera célébrée corps présent. Priez pour elle !

L'Union des Instituteurs fait part à ses membres du décès de leur collègue **SALLE Arthur**, mort pour la France, en captivité, le 21 avril 1918.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imprimerie et Stéréotypie du *Petit Provençal*
Rue de la Darse, 75